



Fondation pour l'accueil de jour des enfants de Lavaux

Accueil surveillé de midi pour les élèves de 7P-8P
PRE-INSCRIPTION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021
Merci de remplir une fiche par enfant SVP

ENFANT

Nom Prénom
Né/Née le Sexe M [] F []
Allergies (prises en compte avec certificat médical et le prix du repas peut être différent)
Classe fréquentée dès la rentrée 2020 7P [] 8P []
Souhaite fréquenter le petit chœur organisé par l'école pendant une pause de midi OUI [] NON []

ACCUEIL DE MIDI SOUHAITE

cocher les jours d'accueil souhaités

- avec pique-nique fourni par les parents (CHF 6.-/jour)

Table with 4 columns: lundi, mardi, jeudi, vendredi, each with a checkbox.

OU

- avec repas de midi inclus (CHF 14.50.-/jour)*

Table with 4 columns: lundi, mardi, jeudi, vendredi, each with a checkbox.

(* Les repas sont facturés à prix coûtant. Le prix des repas peut varier selon l'offre du fournisseur !

PARENTS

Parent 1 (! adresse de facturation !)

Parent 2

Form fields for Parent 1 and Parent 2: Nom, Prénom, Adresse, NPA/Lieu, Profession, Employeur, Taux d'activité, Etat civil, Tél. professionnel, Tél. portable, Assurance responsabilité civile.

Email pour recevoir les factures (obligatoire) :

Email

Autorité parentale: OUI [] NON []

Autorité parentale: OUI [] NON []

Garde partagée: OUI [] NON []

Garde partagée: OUI [] NON []



INFORMATIONS IMPORTANTES

- L'accueil est autorisé et subventionné par la Commune de Bourg-en-Lavaux.
- L'accueil est organisé par la Fondation Piccolino à la Buvette du FC Vignoble à Cully.
- En cas d'insuffisance de places, les critères de priorité sont les suivants :
 - a) les familles monoparentales lorsque le parent répondant exerce une activité professionnelle
 - b) le pourcentage de travail des parents en charge de l'enfant
 - c) la chronologie de la demande (date de réception du formulaire d'inscription)
- Le rabais de fratries n'est pas pris en compte pour l'accueil surveillé de midi des 7P-8P.
- Le contrat est valable pour les 38 semaines de l'année scolaire 2020-2021. L'enfant doit être réinscrit pour l'année suivante.
- Le contrat est résiliable pour la fin d'un mois, avec un préavis d'un mois.
- Les factures sont envoyées par mail, payables en dix mensualités et par avance.
- Le règlement et les règles de vies de l'accueil de midi seront joints au contrat et font partie intégrante de ce dernier.
- Toute absence de votre enfant doit être impérativement signalée.
- Des dépannages sont possibles sur demande 24heures à l'avance et selon l'occupation du jour.

Lieu et date

Le/les responsable/s légal/légaux

.....

.....

.....

**Ce bulletin est à renvoyer à : info@accueil-lavaux.ch
ou par courrier à la Fondation Piccolino, rte de Grandvaux 12, 1096 Cully**

